
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 27 mai 2026 à 9 h
salle Peter-McGill, hôtel de ville**

PRÉSENCES :

Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
Claude Pinard, Président du comité exécutif
Christine Black, Vice-présidente du comité exécutif
Aref Salem, Vice-président du comité exécutif
Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
Caroline Braun, Membre du comité exécutif
Alan DeSousa, Membre du comité exécutif
Chantal Gagnon, Membre du comité exécutif
Benoit Langevin, Membre du comité exécutif
Luis Miranda, Membre du comité exécutif
Andréanne Moreau, Membre du comité exécutif
Gabrielle Rousseau-Bélanger, Membre du comité exécutif
Stephanie Valenzuela, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

Alexandre Teodoresco, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Benoit Dagenais, Directeur général
Nadia Bastien, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Claude Carette, Directeur général adjoint - Mobilité et attractivité
Geneviève Goudreault, Directrice générale adjointe - Développement et affaires institutionnelles
M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
Mathieu Legault, Chef de division - soutien aux instances
Nancy Blanchet, Conseillère associée
Josué Corvil, Conseiller associé
Jean François Lalonde, Conseiller associé
Vana Nazarian, Conseillère associée
Leslie Roberts, Conseiller associé
Maude Thérault-Séguin, Conseillère associée
Julien Hénault-Ratelle, Leader de la majorité
Alexandre Devaux-Guizani, Leader adjoint de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE26 0787

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 27 mai 2026 en y retirant les points 12.001 à 12.008 et 30.003.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE26 0788

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Kubota Montréal (Lange Patenaude Équipement Itée), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de sept tondeuses automotrices électriques (lot 2), aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 285 712,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21142;
- 2- d'autoriser une dépense de 34 285,55 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1256711009

CE26 0789

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Distributions Maranda inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de grues télescopiques avec bennes basculantes sur les châssis de camion fournis par la Ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 1 219 955,67 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21231;
- 2- d'autoriser une dépense de 243 991,13 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- de procéder à une évaluation du rendement de Distributions Maranda inc.;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1260431002

CE26 0790

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'exercer l'option de la première prolongation de cinq mois et d'autoriser une dépense additionnelle de 296 349,21 \$, taxes incluses, pour la location d'un tamiseur à compost et d'un tracteur chargeur avec opérateur au Complexe environnemental de Saint-Michel dans le cadre du contrat accordé à Matériaux Paysagers Savaria Itée (CG25 0369);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1265960001

CE26 0791

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à AON Parizeau inc., courtier d'assurances, un contrat pour un cautionnement de 1 225 000 \$ auprès de La Compagnie d'Assurance Saint Paul, pour une période de trois ans, pour le Centre de traitement des matières organiques de Montréal-Est, comme exploitant d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles (Règlement sur les garanties financières exigibles pour l'exploitation d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles, RLRQ chapitre Q2, r.28.1), aux prix de sa soumission, soit pour une somme de 18 375 \$, non taxable;
- 2- d'approuver la convention d'indemnisation à cette fin et d'accepter que celle-ci couvre le cautionnement pour le Centre de traitement des matières organiques de Montréal-Est, comme exploitant d'une installation de valorisation de matières organiques résiduelles;
- 3- d'accepter que, à la suite du changement de nom de la Compagnie d'Assurance Travelers du Canada pour La Compagnie d'Assurance Saint Paul, la convention d'indemnisation couvre les cautionnements en vigueur portant les numéros 95012068, 95018933, 95026608, 95026609, 95030082;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1268212001

CE26 0792

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure des ententes-cadres d'une durée de trois ans, incluant une option de prolongation de 12 mois, avec les firmes ci-après désignées ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, lesquelles s'engagent à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment pour divers mandats, pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des lots, conformément aux documents de l'appel d'offres public 25-21206;

<u>Firmes</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u> (taxes incluses - excluant contingences, variation de quantités, incidences)
MLC Associés inc. (lot 1)	Services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment	229 576,33 \$
Bouthillette Parizeau inc. (lot 2)	Services professionnels en mécanique et électricité du bâtiment	180 223,31 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 81 959,93 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1268528002

CE26 0793

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure une entente-cadre d'une durée de 60 mois, incluant deux options de prolongation de 12 mois, par laquelle Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville, sur demande, les services professionnels en hygiène industrielle pour divers projets de déconstruction, pour une somme maximale de 227 484,94 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 26-21338;
- 2- d'autoriser une dépense de 45 496,99 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1266498001

CE26 0794

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser la renégociation de la prochaine entente-cadre entre la Ville de Montréal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et le Ministre de la Culture et des Communications;
- 2- d'aviser les parties prenantes;
- 3- de mandater le Service de la culture, des sports et des loisirs et le Bureau des relations gouvernementales et municipales de la Ville pour renégocier les termes de ladite entente-cadre.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1250030005

CE26 0795

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver l'entente de partenariat par laquelle Tricentris, la Coop de solidarité versera à la Ville de Montréal une contribution financière de 43 773,61 \$, taxes incluses, pour la mise en place d'un programme de services clés en main de prêt de vaisselle réutilisable, de prêt de fontaines d'eau et de stations de tri des matières résiduelles à destination des événements de quartiers en arrondissements;
- 2 - d'autoriser le directeur de la Direction de la gestion des matières résiduelles du Service de l'environnement et de la transition écologique à signer l'entente de partenariat avec Tricentris, la Coop de solidarité;

- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et dépenses au Service de l'environnement et de la transition écologique équivalent au montant de la contribution financière de 38 072,29 \$.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1269769001

CE26 0796

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver le projet de bail par lequel la Ville loue à Leapfrog Bio inc., pour un terme d'un an, à compter du 1^{er} juillet 2026, des espaces situés au 2300, boulevard Alfred-Nobel, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, d'une superficie totale de 888 pieds carrés, à des fins d'espaces de bureaux et de laboratoires, pour un loyer total de 30 899,40 \$, excluant les taxes;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1268933003

CE26 0797

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 25 000 \$ au Regroupement des médiateurs.rices culturel.les du Québec afin de soutenir, en 2026-2027, la phase initiale de consolidation du membrariat dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal;
- 2 - d'approuver le projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1265870001

CE26 0798

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier en 2026 totalisant 254 271 \$ aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme d'art mural 2026 - volet 1, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

OBNL	Artiste muraliste partenaire	Montant accordé
A.G.C. Art public	Alex Davro	48 567 \$
Milmurs Production	Eruoma Awashish	48 600 \$
Quartier des arts du cirque	Maliciouz (artiste principale)	49 000 \$
Association de Montréal pour la déficience intellectuelle	Ankhone	45 400 \$
Concertation Ville-Émard Côte St-Paul	Collectif l'abricot	15 000 \$
A.G.C. Art public	Izabelle Duguay	47 704 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1267722003

CE26 0799

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le retrait de l'autoparc 340 du Complexe sportif Claude-Robillard de l'annexe 1 de l'entente intervenue entre la Ville de Montréal et l'Agence de mobilité durable (CM25 1008).

Adopté à l'unanimité.

30.001 1265548004

CE26 0800

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le don aux Amis du Jardin botanique de Montréal de 236 documents périmés et sous-utilisés (livres, périodiques et documents audiovisuels) retirés des collections de la Bibliothèque du Jardin botanique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1269964001

CE26 0801

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour pour la somme de 805 027 \$, en capital, intérêts et frais, d'une action en dommages intentée par Produits alimentaires Viau inc. contre la Ville;
- 2 - d'émettre un chèque au montant de 805 027 \$ à l'ordre de « Produits alimentaires Viau inc. »;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1266413001

CE26 0802

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la présentation des projets des arrondissements et du Service de la culture, des sports et des loisirs suivants au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air :

	<u>Arrondissement ou Service</u>	<u>Projet</u>
1	Ahuntsic-Cartierville	Nouveau pavillon des sports au parc des Hirondelles
2	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Pôle socio-sportif du parc de la Confédération : Aréna Doug-Harvey et patinoire extérieure réfrigérée Bleu Blanc Bouge
3	L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Réfection et amélioration du pavillon récréatif et des installations aquatiques du parc Robert-Sauvé
4	Lachine	Construction du Centre aquatique, sportif et communautaire de Lachine
5	LaSalle	Réfection du centre aquatique Michel-Leduc - toiture
6	Le Plateau-Mont-Royal	Réfection majeure du Bain Lévesque
7	Le Sud-Ouest	Rénovation du Centre récréatif Saint-Charles
8	Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	Réfection de la Piscine et du centre communautaire Pierre-Lorange
9	Montréal-Nord	Construction du Complexe aquatique et sportif de Montréal-Nord
10	Outremont	Réhabilitation et mise aux normes de l'Aréna d'Outremont
11	Pierrefonds-Roxboro	Réfection des surfaces de jeux extérieures, ajout de terrains multisports et d'un réseau de sentiers au parc À-Ma-Baie

- | | | |
|----|--|--|
| 12 | Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | Réfection du Centre aquatique Rivière-des-Prairies |
| 13 | Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles | Parc des Cageux - Réaménagement secteur est (Volet 2) |
| 14 | Rosemont–La Petite-Patrie | Réaménagement et mise aux normes du Centre Père-Marquette |
| 15 | Saint-Laurent | Construction du bâtiment sportif et communautaire municipal (Pôle Jules-Poitras) |
| 16 | Saint-Léonard | Rénovation des infrastructures de la Caverne de Saint-Léonard |
| 17 | Saint-Léonard | Caverne de Saint-Léonard : Aménagement d'un sentier d'hébertisme et d'interprétation de la nature. (Volet 2) |
| 18 | Service de la culture, des sports et des loisirs | Stade d'athlétisme du Complexe sportif Claude-Robillard |
| 19 | Verdun | Construction du Complexe aquatique de Verdun |
| 20 | Verdun | Boisé Saint-Paul - développement d'un volet interprétation et bonification du mobilier (Volet 2) |
| 21 | Ville-Marie | Réfection du Bain Quintal |
| 22 | Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension | Patinoire extérieure Bleu Blanc Bouge |
- 2 -

de confirmer l'engagement de la Ville de Montréal (services corporatifs et arrondissements) à payer sa part des coûts admissibles aux projets et à payer les coûts d'exploitation continue de ces derniers, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par les projets et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;
- 3 -

de désigner Valérie Beaulieu, directrice du Service de la culture, des sports et du Loisirs, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs aux projets sous la responsabilité du Service de la culture, des sports et des loisirs ci-dessus;
- 4 -

d'appuyer, conditionnellement à l'obtention de la résolution d'appui du conseil d'arrondissement concerné ainsi que l'engagement à conclure une entente de partage afin que les installations soient accessibles à la population, la présentation des projets d'organismes scolaires et à but non lucratif suivants afin que ces derniers puissent être soumis à une demande d'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air :

	<u>Arrondissement</u>	<u>Organisme</u>	<u>Projet</u>
1	Saint-Laurent	Collectif 1745	Un terrain commun (gymnase et vestiaires sportifs)
2	Ville-Marie	Tennis Québec	Complexe de Tennis Québec
3	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Table de quartier Parc-Extension	Nouveau Centre communautaire
4	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	Tennis Canada - Stade Jarry inc.	Réfection de terrain et création de 4 terrains extérieurs

Adopté à l'unanimité.

CE26 0803

Vu la résolution CA26 22 0085 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 4 mai 2026;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de retirer du domaine public rue le lot 1 184 897 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour le verser dans le domaine public comme parc local, dans le cadre du projet d'aménagement du parc Campbell Ouest.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1267683003

CE26 0804

Il est

RÉSOLU :

d'édicter en vertu de l'article 18 du Règlement établissant le programme d'aide financière visant le développement de projets d'affaires de salles de spectacle indépendantes de moins de 1 000 places (RCG 25-005), l'ordonnance 1, jointe au présent dossier décisionnel, visant à modifier le Règlement afin d'augmenter le montant total de l'aide financière prévue au programme et de permettre aux organismes de présenter de nouvelles demandes d'aide financière.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1269780001

CE26 0805

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal et du conseil d'agglomération le Bilan annuel 2025 du Réseau de surveillance de la qualité de l'air.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1267639001

CE26 0806

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées visées aux articles 19 à 28 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCE02-004), rendues par le fonctionnaire de niveau A du Service de la stratégie immobilière et de l'habitation, pour la période du 1^{er} au 30 avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1266599001

Levée de la séance à 9 h 21

70.001

Les résolutions CE26 0787 à CE26 0806 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Claude Pinard
Président du comité exécutif

Emmanuel Tani-Moore
Greffier de la Ville